Commune de
Blonay – Saint-Légier
MUNICIPALITÉ

COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL

N/réf. : 10.03.04_2026

No 48-2026 – Séance du 1er décembre 2026

Bouclement du préavis n° 19-2017 (St-Légier-La Chiésaz) concernant la demande d'un crédit d'étude pour les ouvrages de protection contre les crues et la revitalisation du ruisseau du Rio-Gredon, pour un montant de CHF 65'600.- HT

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente communication, la Municipalité vous informe du bouclement du préavis mentionné ci-dessus, soit :

- **Demande d'un crédit d'étude pour les ouvrages de protection contre les crues et la revitalisation du ruisseau du Rio-Gredon, pour un montant de CHF 65'600.- HT**

Préavis voté	CHF	65'600.00
Montant dépensé	CHF	47'280.00
Montant non dépensé	CHF	18'320.00
Subvention cantonale	CHF	29'459.30

À la suite de la suppression des subventions de l'État destinées à la revitalisation des ruisseaux, la Municipalité a décidé de renoncer à la poursuite du projet de revitalisation du ruisseau du Rio-Gredon. Cette décision explique la non-utilisation d'une partie du montant budgété. Si les circonstances devaient permettre une reprise du projet, la Municipalité soumettrait, le cas échéant, un nouveau préavis au Conseil communal afin de solliciter les crédits nécessaires à sa réalisation.

Le préavis a été entièrement amorti.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic — Le secrétaire

S. Krebs — J.-M. Guex

Blonay, le 10 novembre 2026

Délégation municipale : M. Jacques Chevaley, municipal

Copie : Bureau du Conseil communal - Cogest - Service des finances